

Festival du Théâtre du Rhin Supérieur en septembre 2010 et développement de la coopération culturelle dans l'espace du Rhin Supérieur

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 3 DECEMBRE 2010

Le Conseil Rhénan, lors de sa séance du 3 décembre 2010 et sur demande de la Commission “Culture, Jeunesse, Formation”

1. estime la réalisation du “Festival du Théâtre vis à vis du Rhin Supérieur”, qui a eu lieu du 17 au 26 septembre 2010 à Herxheim, Landau et Wissembourg, et qui a recueilli un grand succès, comme évènement de valeur pour la coopération culturelle transfrontalière dans l'espace du Rhin Supérieur;
2. se voit confirmé dans son attente, que le Festival du théâtre soit un évènement culturel transfrontalier de premier ordre pour l'espace PAMINA et le territoire nord de la Région du Rhin Supérieur et est persuadé que le Festival du Théâtre du Rhin Supérieur a contribué à l'approfondissement de la coopération transfrontalière dans le domaine de la culture de l'espace du Rhin Supérieur et ainsi également au développement d'une Région métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur;
3. confirme sa [résolution de juin 2010](#) et se prononce pour la poursuite d'une telle réalisation d'un Festival du Théâtre transfrontalier dans d'autres régions de l'espace du Rhin Supérieur.

Le Conseil Rhénan adresse cette résolution :

- au gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg,
- au gouvernement du Land de Rhénanie-Palatinat,
- au gouvernement de la République Française,
- à la Région Alsace,
- aux gouvernements des cantons Bâle-ville, Bâle-campagne, Argovie, Soleure et Jura.